

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 22 Mars 2022

Présidence de : Frédéric CAILLIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 8

Nombre d'absents excusés : 14

Le secrétaire

SOMMAIRE	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
1 – Approbation du PV du dernier CA					
2 – DGH : présentation de la répartition					
3 – Contrat de cession à titre onéreux de réalisation de droit d'exploitation (Musiqolycée)					
4 – Convention mobilité internationale					
5 – Convention de partenariat pour organisation du Nouveaux Festival					
6 – Convention d'adhésion à un groupement de commandes :					
- a) Fruits et Légumes					
- b) Produits d'Entretien					
- c) Produits laitiers					
- d) Viande fraîche					
- e) Volaille fraîche					
7 – Convention de raccordement de chauffage					
8 – Budgets PFMP Irlande et Espagne					
9 – Validation décision commission d'appel d'offres					
10 – <u>Questions diverses</u>					

Signatures

Le Président



Le secrétaire

# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 29 Mars 2022

Qualité	Titulaires	Nom – Prénom	P	A	E	Suppléants		
						Nom- Prénom	P	A
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	CAILLIER Frédéric	X					
	Adjoint Gestionnaire	GRANGE Cécile			X			
	CPE	BOURRY Samuel	X					
	DDFPT	BOURRET Karelle			X			
.....								
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement							
	Groupement de commune							
	Commune siège	KOHLER			X			
	Commune siège Conseil régional	CHASSAGNE Christelle			X			
Conseil régional	RIOU Guillaume			X				
<b>Personnalité qualifiée</b>		SAUVAGET Ludovic			X			
<b>Total</b>		<b>2</b>						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LAMY Corinne THEVENET Marie MORNET Jérôme	X		X X			
	<b>Total</b>	<b>1</b>						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	BOSDEVEIX Christelle BROTHIER Nathalie AUCHER Marie-Laure BRUNET Delphine BOUCHE Sylvie			X X X X X			
	Elèves	PROVOT Lucas AUGUSTE-MICAULT Chloé RAMDINI Naïma DELIAS Nicolas PHILIPPOT Laura	X X X X X					
	<b>Total</b>	<b>5</b>						

## PREAMBULE

Suite à une convocation adressée le 14 mars pour le CA du 21 mars, puis une autre convocation le 22 mars pour le CA du 29 mars, la séance de ce dernier est ouverte à 13h05 par Monsieur Caillier, proviseur. Madame Lamy est nommée secrétaire de séance.

### RUBRIQUE 1. APPROBATION DU PV DU DERNIER CA

Monsieur Caillier, Proviseur, demande de voter le compte rendu du 13 décembre 2021. Il est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

Monsieur le proviseur annonce que l'ordre du jour est modifié avec l'ajout de trois autres points, à savoir une convention pour le raccordement du chauffage entre le lycée et le futur Ephad, les projets PFMP en Irlande et en Espagne et la validation de la décision de la commission d'appel d'offres.

### RUBRIQUE 2. DBM : PRESENTATION DE LA REPARTITION DGH

Monsieur le proviseur explique qu'un volume horaire de 382.50h a été octroyé au lycée afin d'assurer les heures de cours nécessaires dans chaque matière. Après concertation avec les enseignants, celles-ci ont été réparties sur l'ensemble des disciplines et des classes. De plus, il annonce que 21h seront dédiées à la section ULIS PRO nouvellement créée au lycée Jean-François CAIL à la rentrée 2022 et qu'un enseignant spécialisé y sera nommé.

Le nombre total d'heures est alors de 403.50.

Certains élèves élus au CA se plaignent du manque d'heures flagrant en histoire-géographie si bien que le programme de géographie est loin d'être terminé.

Pour information, Monsieur Caillier indique aux membres que 3 postes dans les disciplines professionnelles passent au mouvement.

Monsieur le Proviseur soumet au vote la répartition de la DGH.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

### RUBRIQUE 3. CONTRAT DE CESSION A TITRE ONEREUX DE REALISATION DU DROIT D'EXPLOITATION

Dans le cadre de Musiq'lycée, Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de pouvoir signer le contrat qui lie la chanteuse invitée et l'établissement.

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

#### **RUBRIQUE 4. CONVENTION MOBILITE INTERNATIONALE**

Monsieur le Proviseur explique que pour pouvoir faire bénéficier d'une aide aux élèves de 1<sup>ère</sup> qui partent à l'étranger en PFMP, il est nécessaire de signer une convention qui permettra au lycée de donner l'argent aux familles, c'est-à-dire 80€ par semaine et 20€ en plus par semaine pour les élèves boursiers.

L'autorisation de signer cette convention est soumise au vote.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

#### **RUBRIQUE 5. CONVENTION PARTENARIAT POUR ORGANISATION DU NOUVEAUX FESTIVAL**

Monsieur le Proviseur indique qu'il s'agit d'une sortie prévue pour les T Bac Pro B à Bordeaux afin de participer au Nouveau Festival les 11 et 12 mai prochain. Pour se faire, il lui faut signer une convention et demande alors l'autorisation de la signer.

Par ailleurs, les élèves de T Bac Pro A font savoir leur grand mécontentement car selon eux, ils n'ont pas pu y participer.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	5	3	0

#### **RUBRIQUE 6. CONVENTION D'ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

Monsieur Caillier explique aux membres que cette convention permettra au lycée de s'approvisionner à des groupements de commandes et que cette démarche assurera la qualité et la quantité des produits. Monsieur Caillier indique les différents domaines qui sont concernés :

- Les fruits et légumes
- Les produits d'entretien
- Les produits laitiers
- La viande fraîche
- La volaille fraîche

L'autorisation de signer ces 5 conventions est soumise au vote.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

## RUBRIQUE 7. CONVENTION DE RACCORDEMENT POUR LE CHAUFFAGE

Monsieur le proviseur informe les membres du CA que le lycée et l'Ehpad, qui est actuellement en construction, seront chauffés par la même chaudière. Afin de déterminer la réglementation entre les 2 établissements, une convention doit être signée par Monsieur le Proviseur. Il en demande l'autorisation.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

## RUBRIQUE 8. PROJETS PFMP IRLANDE ET ESPAGNE

Monsieur le proviseur explique qu'à présent les stages à l'étranger s'adressent aux élèves de première étant donné que les élèves de terminale doivent passer une épreuve certificative à cette période.

### 1- PFMP Espagne :

Concernant le budget prévisionnel des PFMP en Espagne, une bourse Erasmus d'un montant de 7903€ sera attribuée au lycée afin d'assumer les frais des 7 élèves qui partent. La Région octroie également une aide de 700€. Monsieur le proviseur indique que 2 accompagnateurs seront également présents et que les dépenses engagées pour ceux-ci s'élèvent à 4068€.

Le montant total du budget prévisionnel est de 13018€ alors qu'initialement il était estimé à 12671€. Le lycée doit donc rajouter 347€.

Monsieur Caillier demande l'autorisation de signer contrats et conventions relatifs à ce projet afin qu'il aboutisse.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

### 2- PFMP Irlande :

Monsieur Caillier présente le budget prévisionnel de cette période de stage. Il indique qu'Erasmus octroie une bourse de 7763€ et que le lycée participe à hauteur de 1690.34€. Le montant total de ce projet s'élève alors à 9453.34€.

Monsieur Caillier demande l'autorisation de signer contrats et conventions relatifs à ce projet afin qu'il aboutisse.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

## RUBRIQUE 9. VALIDATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Monsieur Caillier informe les membres du CA qu'il y a quelques temps a eu lieu une commission d'appel d'offres afin de désigner une entreprise qui entretiendrait et nettoierait les cuisines et la salle de restauration. Il explique que 4 entreprises étaient en concurrence, à savoir Axima, Engie, Erco et le Froid Vendéen et que les membres de la commission devait évaluer chaque proposition en tenant compte des attentes et des exigences du lycée. Enfin, il informe que la commission a retenu la société Erco. Afin de valider cette décision, Monsieur Caillier demande un vote aux membres du CA.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	8	0	0

## RUBRIQUE 10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, le CA se termine à 13h45.